



CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022
LUXEMBOURG OU À DISTANCE

LE RENDEZ-VOUS DU COMPLIANCE OFFICER

Lanceur d'alerte, RGPD/outsourcing, rapport annuel de la CRF, due diligence fiscale et sur les investissements, visite du GAFI...

Conférence en mode
PRÉSENTIEL ou **DISTANCIEL**
au choix



Nombre de places
en présentiel limité





Florence Piau

Conference Manager
fpiau@abilways.com

ABILWAYS Luxembourg vous donne rendez-vous le jeudi 29 septembre prochain à l'occasion du " Rendez-vous du Compliance Officer ".

La compliance est aujourd'hui au cœur de la gouvernance et des enjeux stratégiques de l'entreprise et les manquements potentiels représentent des risques tels que les entreprises doivent se doter de moyens de plus en plus élaborés pour y faire face.

Le **pack AML, l'implémentation de la 6^e directive blanchiment**, la loi sur le **lanceur d'alerte**, la circulaire 20/744 sur le blanchiment de fraude fiscale dans le secteur des fonds d'investissement... La nouvelle édition du colloque ABILWAYS Luxembourg dédiée à la lutte contre le blanchiment d'argent s'annonce passionnante! **Après une analyse des nouvelles réglementations** en matière de lutte contre le blanchiment, une grande place sera consacrée aux problèmes rencontrés dans la pratique, notamment en matière de **RR**, d'**outsourcing** et de **protection des données**.

Les débats s'annoncent déjà intenses.

Retrouvez nos experts pour répondre à votre exigence de maîtrise de la réglementation et d'amélioration de vos pratiques.

Ce sera une nouvelle fois un plaisir de vous retrouver.

POUR QUI ?

- Compliance Officers et responsables anti-blanchiment dans les banques, compagnies d'assurances, fonds d'investissement, domiciliataires de sociétés
- Head of Compliance, Analyst Compliance, AML Compliance, déontologues,
- Auditeurs et contrôleurs internes
- Réviseurs et experts-comptables
- Dirigeants d'entreprise
- Responsables des départements juridiques, audits et contrôle interne
- Responsables des départements commerciaux
- Directeurs d'agence
- Responsables des transactions internationales
- Banquiers, assureurs, financiers
- Avocats et gestionnaires de patrimoine

POURQUOI ?

- Comprendre les enjeux et les obligations liés à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.
- Appréhender les évolutions amenées par la 4^{ème} Directive et leurs déclinaisons opérationnelles.
- Mettre en place un dispositif LCB-FT pragmatique et efficace, adapté à la taille et à la maturité de l'entreprise.

COMMENT ?



Si vous assistez à cette conférence **en présentiel**, vous bénéficierez...

- d'une documentation détaillée, envoyée avant ou distribuée au moment de la conférence
- d'échanges directs avec les experts assurant la conférence
- de présentations d'experts, suivies par des sessions de questions / réponses

Toutes les précautions seront prises sur le lieu de la conférence afin de respecter la législation en vigueur et les mesures de distanciation sociale.



Si vous assistez à cette conférence **en distanciel**, vous bénéficierez...

- d'une connexion à distance sur notre solution distancielle grâce à des identifiants envoyés après l'envoi de votre convocation
- d'une documentation détaillée envoyée avant ou au moment de la conférence
- d'une connectivité constante avec les intervenants et autres participants grâce au tchat live et au modérateur/chef de programmes

Si les circonstances sanitaires nous y obligent, la conférence se tiendra uniquement en mode distanciel à la date prévue.



ET POUR PLUS D'INTERACTIVITÉ

Vous pouvez, dès à présent, poser vos questions à fpiau@abilways.com

Conférence en présentiel sous le régime

Nos événements en présentiel sont organisés dans le plus strict respect des règles sanitaires en vigueur.

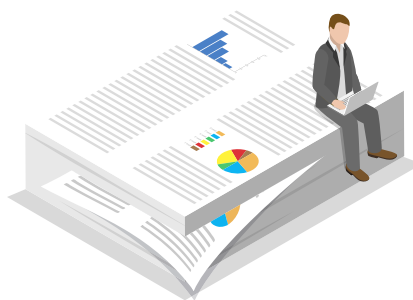


JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022

PRÉSIDENTE DE SÉANCE :

Sundhevy DEBRAND

Authorized Manager - Governance & Compliance

GEN II LUXEMBOURG SERVICES SARL**8h45** Accueil des participants**9h00 Introduction de la présidente de séance : à quoi se préparer en 2023 ?****Sundhevy DEBRAND****9h15 Lanceur d'alerte**

- Projet de loi n°7945 portant transposition de la directive (UE) 2019/1937 du Parlement Européen et du Conseil du 23 octobre 2019 sur la protection des personnes qui signalent des violations du droit de l'Union
- Comment le Compliance Officer est-il impacté dans son activité ?
- Quels sont les faits marquants, les points d'attention et les problématiques émergentes ?

Anna ROEHRS

Head of Compliance

LUXEMBOURG STOCK EXCHANGE**10h00 Circulaire 22/806 relative à l'externalisation**

- Quels impacts pour le secteur bancaire et celui des fonds d'investissement ?
- Champ d'application étendu
- Quelques aspects pratiques à retenir
- Timeline : contrats en cours et nouveaux contrats

Anaïs SOHLER

Counsel

ELVINGER HOSS PRUSSEN**11h00** Coffee networking**11h30 Rétrospective de la CRF**

- Rétrospective d'activité 2021 de la CRF : présentation des éléments clés et statistiques
- Actualité et perspectives en matière de criminalité financière : bref aperçu sur les typologies, indicateurs de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme et études de cas

Anouk DUMONT

Directeur adjoint de la CRF

PARQUET GÉNÉRAL DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG**CELLULE DE RENSEIGNEMENT FINANCIER (CRF)****12h30** Lunch**14h15 La fonction RC, son rôle et les mesures de diligence à effectuer sur les clients / investisseurs et leurs investissements**

- Nouveaux développements sur la fonction de RR/RC
- Les due diligences effectuées par le RC et notamment sur les investissements
- L'évaluation des risques que présentent les clients/ investisseurs, comment bien la préparer ?

Christian SCHAACK

Conseiller

Chef de service adjoint

Surveillance des PSF spécialisés

CSSF**15h15** Coffee networking**15h45 Circulaire 20/744 sur le blanchiment de fraude fiscale dans l'industrie des fonds**

- Quel retour d'expérience suite aux visites thématiques de la CSSF ?
- Quelles sont les bonnes pratiques à mettre en place au niveau des AIFMs et des sociétés de gestion ?
- Quelles interactions entre les fonds, leurs banques dépositaires et les agents de transfert ?
- Quels liens peut-on faire avec d'autres réglementations fiscales (e.g. ATAD, DAC 6, CRS) en ce qui concerne l'onboarding des investisseurs ?

Camille PEREZ

Director

Pierre KIRSCH

Partner

PwC**16h45** Session de questions / réponses**17h00** Cloture de la conférence

INFORMATIONS PRATIQUES

ABILWAYS Luxembourg
est une marque du groupe

ABILWAYS

Scannez ce code
et retrouvez-nous sur
votre smartphone



Renseignements inscriptions

ABILWAYS Luxembourg (Groupe Abilways)
Rue du Louvre 35 - 75002 Paris
Tél. : +33 (0)1 42 21 02 02
serviceclient-lu@abilways.com

Renseignements programme

Florence Piau - fpiau@abilways.com

Participation (+ 3 % TVA)

890 € HT

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et la documentation de la formation.

Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant :

• par virement à notre banque - BGL BNP Paribas

IBAN : LU24 0030 2485 2343 0000

Code BIC : BGLLLULL, au nom d'EFE Luxembourg S.A.R.L., avec mention du numéro de facture.

Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription. Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

Le groupe ABILWAYS (ABILWAYS Luxembourg, ABILWAYS Belgique, EFE, CFPJ, ISM, ACP FORMATION, PYRAMYD, IDCC, ABILWAYS DIGITAL) est responsable du traitement de vos données personnelles et en tant que partenaire de confiance, nous voulons que nos clients soient assurés que nous mettons tout en œuvre pour assurer la protection de leurs données personnelles et le respect de leurs droits. ABILWAYS Luxembourg met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Ces données sont nécessaires au traitement de cette fiche et sont conservées le temps nécessaire aux finalités pour lesquelles nous les collectons, sauf dispositions légales contraires. Toutes les informations complémentaires relatives à notre politique relative aux données personnelles, à notre politique relative à la gestion des cookies et à nos CGV sont consultables sur notre site www.abilways.lu. Le groupe Abilways peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique ou électronique, de l'information commerciale susceptible de vous intéresser. Conformément aux dispositions de la loi du 02/08/02 sur le respect de la vie privée et du règlement européen sur la protection des données du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'interrogation des données qui vous concernent. Vous disposez aussi du droit de solliciter une limitation du traitement et du droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez également vous opposer à tout envoi ultérieur de communication commerciale. Vous pouvez exercer ces droits par courrier électronique à cette adresse correctionbdd@abilways.com ou par courrier postal : 35 rue du Louvre - 75002 Paris.

Annulations

Formulée par écrit, l'annulation de formations donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire.

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées des remplaçants.

Date et lieu de la formation

JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022

LUXEMBOURG OU À DISTANCE

Attention : le lieu de la formation est susceptible d'être modifié. Merci de vous référer à la convocation qui vous sera remise 10 jours avant la formation

Les organisateurs se réservent

le droit de modifier le programme
si, malgré tous leurs efforts, les
circonstances les y obligent.



Vous pouvez photocopier ce document ou le transmettre à d'autres personnes intéressées. Pour corriger vos coordonnées, ou si la personne à inscrire est différente, merci de compléter le bulletin ci-dessous en lettres majuscules. Pour gagner du temps, vous pouvez tout simplement joindre votre carte de visite.

BULLETIN D'INSCRIPTION

OUI, je m'inscris à la conférence « **Le rendez-vous du Compliance Officer** » (code 26459) le jeudi 29 septembre 2022 :

en présentiel (session n°418809) à distance (session n°418813)

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom et prénom* _____

E-mail* _____

Fonction _____

Nom et prénom de votre responsable formation _____

Nom et prénom de votre responsable juridique _____

Société _____

N° TVA _____ Secteur d'activité _____

Effectif site _____

Adresse _____

Code postal Ville _____

Tél. _____ Fax _____

N° de GSM _____

Adresse de facturation (si différente) _____

Signature et cachet obligatoires :

* Indispensable pour vous adresser votre convocation

Pour modifier vos coordonnées, Tél. +33 (0)1 42 21 02 02 - correctionbdd@abilways.com